

Identités conjugale, familiale et sexuée : une approche biographique.

Cette étude porte sur le mode d'élaboration des identités conjugales. Elle s'appuie sur une analyse statistique de l'enquête « Histoire de vie - construction des identités » (réalisée en France par l'Insee sur un échantillon de 8403 personnes de plus de 18 ans), effectuée à partir d'une relecture des hypothèses constructivistes de Berger et Kellner sur le « mariage et la construction de la réalité ».

Comme l'énoncent Berger et Kellner¹, le mariage constitue « une phase décisive de la socialisation » qui, contrairement aux phases précédentes survenues au cours de l'enfance ou de l'adolescence, prend place au sein d'un ensemble déjà donné de significations et de pratiques. Le mariage permet de réactualiser, à travers la dualité du couple, un passé relationnel. C'est en effet à travers les relations avec les « autres significatifs » et le jeu incessant de la conversation conjugale que les normes du couple s'adaptent à celles du monde extérieur, notamment en le réduisant à un monde possible (un « petit monde »), où se forgent les identités c'est-à-dire dans lequel chaque membre du couple devient quelqu'un de nouveau.

Pour cette raison, on ne saurait se résoudre au constat « en creux » généralement admis dans la littérature sociologique selon lequel le mariage permet de lutter contre l'anomie, sans étudier de manière positive, la force intégratrice du mariage en l'examinant à sa juste valeur, comme un « instrument créateur de nomos ». Le mariage permet de se constituer une « identité conjugale » qui prend forme dans la conversation du couple en se singularisant, voire s'opposant aux autres relations de chaque époux, afin de concrétiser sa propre réalité.

L'approche de Berger et Kellner est *relationnelle* : c'est dans l'interaction que se définissent les rôles qui ne se sont jamais écrits définitivement a priori : dans le mariage, « deux étrangers se rencontrent et se redéfinissent » et c'est dans l'altérité que se joue l'élaboration de ce que l'on peut considérer comme une nouvelle identité, même si les auteurs n'emploient pas ce terme. Pour eux, en effet, « le mariage n'implique pas simplement l'entrée dans de nouveaux rôles mais, en plus, l'entrée dans un nouveau monde ». Cette perspective est donc résolument dynamique : elle n'envisage pas les rôles d'un point de vue transcendant, mais montre comment ils sont en permanence actualisés dans les interactions quotidiennes.

Berger et Kellner font référence à l'institution du « mariage », mais leur perspective pourrait être élargie à toute forme de relation conjugale ; elle s'avère alors intéressante pour comprendre comment se construit une « identité conjugale » en période de déclin du mariage comme institution et, plus généralement, de « désinstitutionnalisation de la vie privée ». Depuis une trentaine d'années, les modèles conjugaux se diversifient en France, mais peu de travaux abordent comment évolue, de ce fait, la construction d'une « identité conjugale ». Or il y a tout lieu de penser que la diversité des parcours amoureux et conjugaux influe sur la manière de penser « l'identité conjugale », mais aussi sur sa position relative par rapport à d'autres identités. Si Berger et Kellner explorent comment se structure le rôle conjugal au sein des autres relations, ils demeurent flous sur l'évolution de ces dernières. En vertu d'une conception d'un individu « pluriel » qui se dessine actuellement, il semble pourtant légitime de s'interroger sur la manière dont se recomposent les identités individuelles préexistant à l'élaboration d'une identité conjugale. L'identité « sexuée » et l'identité « familiale » des individus en particulier ne disparaissent pas en effet soudainement, mais se restructurent

¹ P.L. Berger, H. Kellner (1988) « Le mariage et la construction de la réalité », *Dialogue*, 4^{ème} trimestre.

vraisemblablement avec l'apparition d'une identité « conjugale » qu'elles conditionnent par ailleurs. Il semble donc important de décrire, dans une perspective dynamique, comment les individus définissent leurs identités multiples en fonction des diverses relations qu'ils ont nouées au préalable. En vertu de cette approche processuelle, la définition des identités ne se réduit pas seulement à la multiplicité des « rôles » tenus par un même individu, mais à la manière dont ceux-ci sont progressivement apparus au cours de sa vie.

Cette approche cherchera donc à montrer comment la construction des identités s'élabore dans des parcours de vie (y compris dans ses bifurcations et ses ruptures) et non pas seulement dans le cumul instantané des différents rôles tenus par les individus.